"… *Plusieurs centaines de dundees sont en pêche, aux accores du plateau continental, dans le suroît de l'Irlande, sur la Grande Sole. Là en effet se trouvent les mattes de thon, qui de tout l'été, n'ont pas fait défaut aux pêcheurs au cours d'une campagne jusque là fructueuse. Au cours de la journée, le baromètre est rapidement descendu, et un fort suroît lève une houle qui se creuse d'heure en heure. Le ciel, chargé de nuages de pluie, s'assombrit à l'approche de la dépression. Tant que la mer reste maniable, les voiliers ayant réduit la voilure - grand-voile à un ris, point pesé le cas échéant, trinquette à un ris, foc de neuf - continuent à traîner une partie de leurs lignes. Les patrons les plus expérimentés, sentant venir un coup de vent sortant de l'ordinaire, prennent leurs dispositions pour mettre à la cape, voire en fuite dans un premier temps : la concentration des voiliers les inquiète. Les tangons sont solidement bridés, tout est vérifié à bord.*

*Après une mauvaise nuit passée à la cape, la mer forcit encore au petit jour. Bientôt l'énorme houle se couvre d'écume : la mer blanchit sous les déferlantes. Le ciel, uniformément couvert, roule ses nuées fuligineuses sur un océan baratté …* "

"Le temps des thoniers", Dominique Duviard ;

Cette tempête concerne les côtes d’Angleterre et de France, de la Manche et de l’Atlantique. C’est surtout sur la Bretagne qu’elle est la plus violente. Combinée aux marées d’équinoxe, elle s’accompagne de vents violents et de vagues gigantesques. C’est la tempête la plus désastreuse depuis un demi-siècle, elle touche particulièrement les pêcheurs partis au large. Elle fait 207 disparus.

Météo-France : Tempête du 19 septembre 1930

Les huit torpilleurs ou avisos participant à la recherche des thoniers ont signalé qu'ils avaient communiqué avec une soixantaine de ces bâtiments en situation généralement bonne et dont les nouvelles ont été aussitôt transmises aux ports intéressés. <br> On est encore sans nouvelles de 13 thoniers. Brest, 26 Septembre, les bâtiments de guerre ont continué activement, aujourd'hui, leurs recherches au large; à l'effet de retrouver les thoniers signalés disparus. Des bateaux ont été rencontrés, mais il en reste malheureusement treize dont on est sans nouvelle : un de Vannes, six de Concarneau et six de Douarnenez.

Le Petit Journal (27/09/1930)

<br>L'EFFROYABLE BILAN DE LA TEMPETE SUR NOS COTES. Plus de 180 matelots et mousses ont péri dans la tourmente. Il y a plus de 120 veuves et combien d'orphelins ? <br>Quimper, 20 octobre. (De notre correspondant particulier). Le triste bilan de la tempête aux quartiers de Concarneau et Douarnenez se chiffre ainsi : Six bateaux considérés comme perdus. Cinquante cinq matelots et six mousses disparus. Quarante cinq veuves. Quatre vingt deux orphelins. <br>C'est Concarneau, on ne l'a pas oublié, qui fut le plus durement frappé au début de la catastrophe par les tragiques disparitions des pêcheurs thoniers à bord de leurs navires assaillis de tous côtés par le cyclone et désemparés. La rentrée successive au port des bateaux avec leur pavillon en berne, l'attente des parents angoissés, la liste déjà longue des victimes, la misère des familles provoquèrent une pénible, une douloureuse émotion dans la France entière. Heures inoubliables pour ceux qui les ont vécues au milieu de nos vaillantes populations maritimes. Et puis les jours et les nuits passèrent. Peu à peu, un, deux, trois des bateaux et plus dont on était sans nouvelles rentrèrent tant dans les ports du Morbihan que dans ceux du Sud-Finistère. Un faible espoir était encore dans les cœurs. Et puis, plus rien; <br>Les rentrées des thoniers partis avant la tempête cessèrent totalement et voici que plus de quarante jours se sont passés depuis le moment où les hardis pêcheurs prirent leur essor vers le large. <br>Les familles ont cessé d'espérer et dans toutes les paroisses les cloches ont tinté tristement les pauvres veuves ont pris leur lourde cape de deuil et les nombreux orphelins leurs vêtements noirs. Des services religieux, des messes, ont été célébrés dans les églises à la mémoire de ceux qui, désormais, sont considérés comme définitivement perdus et dont le nombre effrayant est venu s'ajouter à celui de la première heure. <br>La catastrophe, comme l'Ouest- Eclair le disait il y a quelques jours, est en effet immense, le nombre des victimes semblant devoir dépasser le chiffre de 180. Et du même coup que de misères dans les pauvres logis. Pour les deux seuls quartiers de Concarneau et de Douarnenez, songez que le total se monte à six bateaux supposés perdus corps et biens, cinquante cinq marins et six mousses et ces malheureux laissent derrière eux quarante cinq veuves et quatre vingt deux orphelins. <br>Les côtes du Morbihan ont ravi à celles du Finistère le triste record du nombre des victimes, puisque vingt bateaux et leurs équipages y manquent encore. Mais combien effrayants également sont les chiffres cités plus haut. <br>Voici comment se répartissent les victimes Dans le quartier de Concarneau, 22 marins enlevés de leurs navires et dont nous avons donné les noms lors de notre enquête du 23 au 27 septembre, laissant 20 veuves et 32 orphelins. Quatre thoniers non rentrés le BOCCENO, le PELLOC'H-ATAO, le TANTE TITINE, le GEORGES-RAYMOND, ayant à leur bord 32 marins et 4 mousses, les premiers laissant 18 veuves et 38 orphelins. <br>Au total, pour le quartier de Concarneau 44 marins, 4 mousses, 38 veuves et 70 orphelins. <br>Dans le quartier de Douarnenez, deux bateaux non rentrés ayant à leur bord 11 matelots et deux mousses, les premiers laissant 7 veuves et 12 orphelins : le GLAZ- BIHEN : Alexandre VIGOUROUX, 31 ans, patron - Joseph ROZEN, 26 ans - Louis VIGOUROUX, 16 ans - Charles LE GOFF, 43 ans - Guillaume GOLHEN, 37 ans - Pierre CAM, 33 ans, et le STEREDEN-AR-MINTIN : Henri BALANEC, 45 ans, patron, - Maurice BOUDIGOU, 28 ans - Henri BONIZEC, 25 ans - Félix COULLOCH, 25 ans - Jean Baptiste PERHIRIN, 26 ans - Marcel LE NOUY, 23 ans - Jean Marie BONIZEC, 17 ans."

<br> Voici le bilan de la tempête pour le quartier des Sables : 4 matelots disparus, 3 veuves et 6 orphelins : Le port des Sables-d’Olonne déplorait la mort de quatre marins : Prudent CHAVANTRE - Arthur MARTIN à bord du CHARLES-MARGUERITE et Victorien VIDEAU et le jeune Emmanuel RETUREAU à bord de la PETITE FERNANDE. Il convient d'ajouter à ces pertes celles du quartier de Lorient, qui, d'ailleurs, ne sont pas encore exactement connues, mais il faut compter environ <b> Pour Port-Louis : 5 dundees perdus, 30 hommes d'équipage laissant 18 veuves et 26 enfants âgés de moins de 16 ans. <br>Pour l'île de Groix : 6 dundees perdus, 33 matelots laissant une vingtaine de veuves et plus de 30 enfants. <br>Pour Etel : 10 dundees, 59 matelots et mousses, (On ne sait encore le nombre de veuves que laissent les équipages.). Le certain est que, en tenant compte des pertes subies par les quartiers de Brest et des Sables, le nombre des morts dépasse le chiffre effrayant de 180.

UN FUNÈBRE BILAN

Voici la liste des disparus en mer du quartier de Concarneau au cours de la tempête de septembre dernier <br>GRESILLON : FURIE Joseph, Trégunc, marié sans enfants. <br>AIDE-TOI : ALLOT Ambrolse, patron, Concarneau, 3 enfants, 18, 16. 9 ans.<br>ROSE-DES-VENTS : JAOUEN Marc, Dour ar Gazin, Lanriec, 4 enfants 17. 14, 10, 8 ans. <br>YVONNE : GLEMAREC Corentin, Trégunc, marié sans enfant. <br>PIERRE-MARGUERITE : DROUGLAZET Pierre, Le Passage-Lanriec, 1 enfant 10 ans. <br>PHILANTHROPE, Péron Joseph, Riec- sur-Bélon, célibataire - Péron Jacques, Riec-sur-Bélon, marié sans enfant (Ces deux disparus sont deux frères.) <br>BON-RETOUR : GARO Joseph, Névez, 1 enfant 8 ans - SELLIN Jean-Marie, Névez; marié sans enfant. <br>GAS-DE-TREGUNC : BOURHIS François, Trégunc; marié sans enfant. (Est nommé chevalier du Mérite maritime, à titre exceptionnel, Marcel Rioual, inscrit provisoire à Concarneau, n° 8314, mousse sur le thonier Bon Retour. Le 19 septembre 1930 au cours d'une terrible tempête, les lames ayant balayé le pont, rempli d'eau le navire, brisé les pompes, jeté à la mer deux hommes de l'équipage sur cinq. Rioual apercevant la barre abandonnée, s'y porte aussitôt, s'y cramponne et s'y maintient pendant 24 heures consécutives contre une mer déchaînée, et sauve ainsi le navire en péril) <br>LUCIE-MARIE : TANGUY Charles, Concarneau, 3-enfants 17, 15, 9 ans. <br>LE PARISIEN : OLLIVIER Corentin, Névez, 2 enfants 5, 1 an. <br>BIENHEUREUSE-BERNADETTE : MARREC Corentin, Névez; 1 enfant 5 ans - MARREC Félix, Névez; 1 enfant 2 ans. <br>SUZANNE : GUILLOU Jean-Marie, Névez, 1 enfant 7 ans. <br>PIERRE-HENRI : RIOUAL François, Névez, 1 enfant 7 ans. <br>POUL-AR-RANNIC : TERRIE Alain, Concarneau; célibataire. <br>JOSEPH-RENE (Saint-Malo) : KERMIN Guy Théophile, Concarneau, 6 enfants : 16. 9. 8. 6. 2, 1 an. <br>JOSAM (Les-Sables-d'Olonne) : HUON Joseph, Le Lin, Beuzec-Conq, 4 enfants 12, 10, 7, 2 ans. <br>LYDIE-FELIX : SELLIN Corentin, Névez, 2 enfants 10 et 8 ans - SELLIN Yves, Névez, 1 enfant 9 ans - ROUILLER François, Pont-Aven, 2 enfants : 19. 10 ans. <br>BOCENO : Niger Marc, Trégunc, 2 enfants 9. 4 ans - QUELENNEC Ernest-Emmanuel, Concarneau, 2 enfants 20, 18 ans - NERZIC Pierre, Le Passage-Lanriec, célibataire - MICHELET Joseph, Lanriec, célibataire - MAD Pierre, Concarneau, célibataire - Dubreuil Pélage, Le Passage-Lanriec, 3 enfants 10. 6, ans. <br>GEORGES-RAYMOND : LANCIEN Jérôme, Beuzec-Conq, célibataire - BOURHIS Ange, La Forêt-Fouesnant, 1 enfant 2 ans (la veuve attend bientôt un deuxième bébé) - LE DON Jean, Le Passage-Lanriec, 3 enfants 21 ans, 17, 8 ans - LE ROUX Yves, Concarneau, 1 enfant 20 ans - LE NOAC'H Jean, Riec-sur-Bélon, 3 enfants 23, 21, 9 ans – LE DON Joseph, Le Passage-Lanriec; célibataire, fils de LE DON Jean, embarqué sur le même bateau. <br>TANTE-TITINE : LE ROSE Théophile, Concarneau, 1 enfant 7 ans - LE BARS Joseph. Concarneau, 2 enfants 6, 5 ans - SAUBAN Charles, Concarneau, 1 enfant 25 ans - STEPHAN Jean, Concarneau, 2 enfants 8 et 4 ans - REGOUSSE Henri. Lanriec, célibataire - QUELENNEC Baptiste. Concarneau, 2 enfants 19 et 10 ans - LE GRAS Henry, Concarneau, 3 enfants 10, 8, 7 ans. <br>PELLOC'H-ATAO : GILLES Alain, Riec-sur-Bélon, 2 enfants 10 et 7 ans - DROAL Maurice, Riec-sur-Bélon, 1 enfant 10 ans - LE SAUX Pierre, Riec-sur-Bélon, 4 enfants, 10, 7, 4 et 1 an - LE GAC Alain, Riec-sur-Bélon, 1 enfant, 4 mois - PHILIPPON Jean, Riec-sur-Bélon, célibataire - BERTHOU Amet, Riec-sur-Bélon, 3 enfants 10, 6 ans et 15 mois - MARREC René, Riec-sur-Bélon célibataire."

A Etel, 10 thoniers ne sont pas revenus : La Victoire, le Marguerite-Madeleine, l'Ernest-Marcelle, le Joseph-Pierre, le Joseph-Yolande, le Pont er Sah, La Vérité, le Saint Paul, l'Intrépide, l'Albatros. A bord de ces dix navires perdus corps et biens il y avait 58 hommes d'équipage, auxquels il faut ajouter les 14 hommes emportés par des lames sur d'autres bateaux. Thoniers d'Etel disparus corps et biens : LA VICTOIRE (A 2616) : Emile LE PORT, patron, 24 ans - Jean-Louis BONNEC, 23 ans - Joachim TREHIN, 47 ans - Georges LE DIRAISON, 23 ans - Edouard SAMZUN, 24 ans - Marcel TREHIN (mousse), 15 ans. <br>MARGUERITE MADELEINE (A 502) : Louis LE DIRAISON, patron, 32 ans - Barthélemy BERTIC, 26 ans - Jean GUILLEVIC, 32 ans - Ernest RIO, 40 ans - Raymond LE TARTAISE, 31 ans - Pierre EZANNO, mousse, 16 ans. <br>ERNEST MARCELLE (A 851) : Joseph LOFFICIAL, patron, 34 ans, inscrit à Auray n°10205 - Rémi GUILLEVIC, 26 ans, inscrit à Auray n°50088 - Ferdinand LE LAMER, 18 ans, inscrit à Lorient n°5208 - Théophile LE ROUX, 27 ans, inscrit à Lorient n°5693 - Pierre GUILLEVIC, mousse, 14 ans, inscrit à Auray n°30620 <br>JOSEPH PIERRE (A 889) : Valentin LE NEZET, patron, 29 ans - Jean-Marie EZANNO, 49 ans - Théodore HAZEVIS, 37 ans - Paul HAZEVIS, 37 ans - Pierre LE FORMAL, 39 ans - Félix JEGO, mousse, 15 ans. <br>JOSEPH YOLANDE (A 1088) : Jean GUILLEVIC, patron, 48 ans - Jean-Marie LE SAUSSE, 22 ans - Henri LE FLOCH, 24 ans - Jean-Marie POEDRAS, 44 ans - Jean-Marie LE DEORE, 49 ans - Joseph LE NAVEOS, mousse, 16 ans. <br>PONT ER SAH (A 1116) : Edouard GUILLEVIC, patron, 40 ans - Joseph LE PENN, 36 ans - Ange TERREIN, 33 ans - Jean TARTAISE, 19 ans - Pierre BAYON, 20 ans - Maxime LE MIGNANT, mousse, 16 ans. <br>LA VERITE (A 1138) Etienne HUITEL, patron, 28 ans - Arthur HUITEL, 23 ans - Vincent LOFFICIAL, 19 ans - Jean ALLEHO, 18 ans - Jean-Marie EVENNO, 19 ans - Pierre ALEOS, mousse, 16 ans. <br>SAINT PAUL (A 2120) : Thomas LOFFICIAL, patron, 55 ans - Alphonse LOFFICIAL, 22 ans - Jean-Vincent ERDEVEN, 42 ans - Jean LE CORVEC, 17 ans - Pierre BERTIC, mousse, 15 ans. <br>INTREPIDE (A 2125) : Eugène LE GALL, patron, 29 ans - Emile LE GALL, 46 ans - Jean-Marie EZANNO, 52 ans - Ernest EVANNO, 19 ans - Alexandre LE LAMER, 22 ans - Marcel LE BLAVEC, mousse, 15 ans. <br>ALBATROS (A 2251) : Jean-Marie LE DANTEC, patron, 38 ans - Auguste LE PORT, 39 ans - Jean-Vincent LE BOHEC, 29 ans - Louis NICO, 20 ans - Jean-Marie DREAN, 60 ans - Pierre LE GURUN, mousse, 16 ans. <br>Marins emportes par une lame ou mortellement blessés : JOSEPH RENE : Théophile KERMENGUY <br>MARTHE MARIE : Alexandre LE GUEN, 34 ans <br>JEUNE MARIE : Jean MERO, 35 ans - Joseph GUILLEVIC, 48 ans. <br>SABLE D'OR : Jean-Vincent LOTODE, 56 ans - Marcel LE PORT, 30 ans. <br>PERE FORTUNE : Jean-Marie LE DANTEC, 38 ans. <br>INTRON VARIA : Adrien JOUANNIC, mousse, 16 ans. <br>SAINTE HELENE DES MERS: Frédéric GUYONVARCH, 32 ans. <br>PETIT VINCENT : Gustave MADEC. <br>PIERRE HELENE : Joël LE MIGNANT.

Jeudi matin, M. Rollin, ministre de la Marine Marchande, est arrivé a Quimper, accompagné de M. Lecourbe, directeur à son ministère. En compagnie de MM. Vatrin, préfet, Quéinnec et Jadé, députés, il a visité, dans la matinée, les ports de Camaret, de Morgat et de Douarnenez. A Camaret, il s'est rendu à la cale et a constaté les dégâts subis par les bateaux sinistrés ; à Morgat, il a visité la famille de deux marins qui ont trouvé la mort au cours de la tempête. et a présenté les condoléances du Gouvernement à Mme Vve Palud et à ses deux enfants, ainsi qu'à Mme Vve Riou et à ses trois enfants, et les a assurés de sa sollicitude. A Douarnenez, le Ministre a reçu les doléances des représentants des marins ayant subi des dommages du fait de la tempête et a déclaré que le Gouvernement viendrait en aide aux pêcheurs condamnés au chômage par suite des avaries subies par leurs bateaux. Huit bateaux du port de Douarnenez ne sont pas encore rentrés. Vers midi, MM. Rollin, Lecourbe et Vatrin sont arrivés à Concarneau. Après y avoir déjeuné, ils se sont rendus au bureau de la Marine, où ils ont été reçus par MM. Toiray, maire, et Avron, administrateur, MM, Bouilloux-Lafont et Cadoret, députés, étaient également présents. Après avoir félicité le personnel de ce bureau, le ministre alla saluer Mmes Allot, Tanguy et Kermainguy, que le sinistre a rendu veuves, puis les blessés en traitement à l'hôpital. M. Rollin et sa suite ont continué leur visite par Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc, Névez et Pont-Aven, y voyant les personnes les plus éprouvées. Il est arrivé dans la fin de l'après midi à Lorient et visitera, vendredi, Port-Louis, Groix, Qulberon et Belle–Ile. "

Le Progrès du Finistère (27/09/1930)

Constatation judiciaire du décès des marins disparus en mer. Paris, 17 mars. Le procureur général prés la Cour d'Appel de Rennes a été requis de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins ci-après dénommés, qui formaient l'équipage du dundee GEORGES RAYMOND, perdu corps et biens le 19 septembre 1930 : <br>LANCIEN (J.-L.-Y.-M.), patron – BOURHIS (A.-C), matelot - LE DON (J.-L.), matelot - LE ROUX (Y.-J.), matelot – LE NOACH (J.-M.-F.-J.), matelot - LE DON (J.-L.-M.), novice, inscrits à Concarneau, embarqués sur le dundee Georges-Raymond."

Constatation judiciaire du décès des marins disparus en mer. Paris, 17 mars. Le procureur général prés la Cour d'Appel de Rennes a été requis de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins ci-après dénommés, qui formaient l'équipage du dundee PELLOC'H-ATAO, perdu corps et biens le 19 septembre 1930 : <br>GILLES (A. A-M.), patron – DROAL (M.-Y.-M.), matelot - LE SAUX (P.-M.-J.), matelot - LE GAC (A.-J.-E.), matelot - PHILIPPON (J.-M.), matelot - BERTHOU (A.-J.- M.), matelot – MARREC (R.C.), novice, inscrits à Concarneau, embarqués sur le dundee Pelloc'h-Atao.

Constatation judiciaire du décès des marins disparus en mer. Paris, 17 mars. Le procureur général prés la Cour d'Appel de Rennes a été requis de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins ci-après dénommés, qui formaient l'équipage du dundee TANTE-TITINE, perdu corps et biens le 19 septembre 1930: <br>LE ROSE (T.-P.-D.), patron - LE BARS (J.-G.-M.), matelot - SAUBAN (C.-L.) - STEPHAN (J.-M.), matelot - RIGOUS (H.-S.-A.), mousse - LE GRAS (H.-M.), matelot - QUELENNEC (B.-A.), matelot; inscrits à Concarneau, embarqués sur le dundee Tante-Titine.

Constatation judiciaire du décès des marins disparus en mer. Paris, 17 mars. Le procureur général prés la Cour d'Appel de Rennes a été requis de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins ci-après dénommés, qui formaient l'équipage du dundee BOCENO, perdu corps et biens le 19 septembre 1930 : <br>MICHELET (J.-Y.-F.-M.), patron - QUELENNEC (E.-M.), matelot - NERZIC (P -M ), matelot - DUBREUIL (P.-M.), matelot – MAD (P.-L.-F.), matelot - NIGER (M.), matelot, inscrits à Concarneau, embarqués sur le dundee Boceno.

L'Ouest-Eclair (18/03/1831)

Météo-France : Tempête du 19 septembre 1930 ; Thoniers dans la tempête, film de Alain Pichon, Université d'Évry Paris-Saclay ; Le Petit Journal (27/09/1930) ; L'Ouest-Eclair (27/09/1930, 13/10/1930, 21/10/1930 et 18/03/1831) ; Le Progrès du Finistère (27/09/1930) ; A.D. 56 (Dossier Tempête des 18 et 19 septembre 1930, série M) ; "Le temps des thoniers", Dominique Duviard ; La page Web de Philippe Millour ; L 2548 - Dundee "Ami-des-Jaloux" à l'entrée du port de Le Palais à Belle île, Archives LMDM - Don de madame Jeanne Le Bec née Le Visage.

<iframe width="560" height="315" src="https://www.youtube.com/embed/eaP1B9ODiZE" title="YouTube video player" frameborder="0" allow="accelerometer; autoplay; clipboard-write; encrypted-media; gyroscope; picture-in-picture" allowfullscreen></iframe>